

# BROCHURE TECHNIQUE

**FINALES DES COUPES  
NATIONALES  
FSCF INTER-CLUBS  
BOULES LYONNAISES**

**14-15 SEPTEMBRE 2019  
VIENNE (38)**



# FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

## UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous**. Forte de ses 230 000 licenciés et 1650 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition**.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

La Fédération Sportive et Culturelle de France **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc). La Fédération développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

## LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La Fédération Sportive et Culturelle de France défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelle et humanistes. A travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

## LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



« La fédération privilégie une vie associative propice au vivre ensemble et à la convivialité, sources de plaisir et de joie partagées ». Ces notions sont gravées dans le marbre du projet éducatif de la FSCF.

Dans une société où les liens qui unissent les individus sont fragilisés, à l'heure où les liens virtuels remplacent souvent la relation avec l'autre, où le chacun pour soi occupe une place de plus en plus importante, le lien social – ciment du vivre ensemble - est une composante essentielle des manifestations fédérales.

En fidélité avec les valeurs fondatrices de son projet éducatif, la fédération porte, à chacun de ses adhérents, l'attention qui donne du sens à ses manifestations.

Permettre l'accès à la pratique sportive pour tous sans distinction, proposer une formation adaptée à l'éducateur, au technicien, au juge, à l'épanouissement du pratiquant dans un esprit d'ouverture, de respect et de solidarité, sont, parmi d'autres, les éléments qui témoignent de l'importance et de l'utilité sociale de la fédération au sein de la société française depuis plus de 120 ans.

Je remercie tous ceux qui, à des titres divers, ont permis cette rencontre : association organisatrice, bénévoles, partenaires publics ou privés, pratiquants et spectateurs.

Que la fête soit belle !

Christian Babonneau



La tenue devra être uniforme pour les joueurs d'une même équipe avec au minimum une chemise ou un polo identique

3. Une participation aux frais de déplacement sera remise à **chaque équipe éloignée** par la Commission Nationale de Boules au nom de la Fédération. Le montant sera déterminé par la Commission en fonction du budget alloué par le Comité Directeur. Les équipes seront informées du montant si possible. **Les repas des équipes qualifiées le dimanche seront pris en charge par la Fédération.**
4. Ci-joint une feuille talon-réponse concernant les repas du **vendredi soir**, samedi midi et dimanche midi (joueurs et/ou accompagnateurs) **qui devra être retournée avec règlement** (prix du repas avec vin et café compris 16,00 €) à envoyer **avant le 31 août 2019 délai impératif** à :

**Monsieur Jean Claude VALENTIN**  
**21 Rue Joseph Brenier 38200**  
**VIENNE Tel : 06 03 18 43 70**

**Chèque libellé à l'ordre de : Boule de l'Amballon**

Passé ce délai indiqué aucun repas ne pourra être assuré. Nous comptons sur la solidarité de toutes et tous pour votre participation et votre **inscription dans les délais**, ceci, afin de ne pas mettre en difficulté les organisateurs pour la commande des repas. Nous vous assurons que ces repas, pris sur place, vous donneront toute satisfaction. Celui du dimanche midi, ouvert également à tous, sera pris sur le même lieu.

5. Pour les équipes arrivant le vendredi soir et celles qui resteront le samedi soir, il vous sera possible de réserver l'hôtel de votre choix. Nous vous conseillons de ne pas attendre le dernier moment (voir liste des hôtels ci-après).
6. Pour tous les renseignements pratiques complémentaires, vous pouvez vous adresser à Roger Rostaing (responsable de la commission nationale FSCF Boules)  
Tel : 06 87 40 90 25  
Mail : [roger.rostaing@wanadoo.fr](mailto:roger.rostaing@wanadoo.fr)
7. La fiche d'engagement de chaque équipe (questionnaire sportif) ci-après devra être retournée, complétée et accompagnée du chèque de 20 € à l'ordre de la FSCF à :

**Christian FAURE**  
**1 Impasse Albert Londres**  
**42230 ROCHE LA MOLIERE**

**Dernier délai : le 31 août 2019** afin de permettre l'organisation du tirage

Nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter scrupuleusement ces modalités et délais, tant pour la Commission Fédérale que pour le club organisateur.

Nous vous souhaitons un bel été et dans l'attente de vous retrouver pour ces finales, nous vous prions de croire cher(e) ami(e) à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Pour la Commission Nationale Boules

Le Comité d'organisation

Le responsable National de la Commission Boule  
Roger ROSTAING

# 02/ NOUVEAU FORMAT FINALES COUPES INTERCLUBS

Les équipes sont composées de 4 ou 5 joueurs pour les catégories : 4ème, 3ème division et vétérans (1 remplaçant(e) autorisé).

Pour la catégorie mixte l'équipe de 4 ou 5 comprend au minimum deux féminines : catégories acceptées : F3, F4, M3, M4.

## **Le match se déroule en deux tours**

1er tour : simultanément

- |                 |                   |
|-----------------|-------------------|
| ✓ Une triplette | 13 points ou 2h00 |
| ✓ Un simple     | 13 points ou 2h00 |

## **Pour la catégorie mixte, une féminine obligatoire pour chaque partie**

2ème tour : simultanément

- |                 |                   |
|-----------------|-------------------|
| ✓ Une doublette | 13 points ou 2h00 |
| ✓ Deux simples  | 13 points ou 2h00 |

## **Pour la catégorie mixte, une féminine obligatoire en doublette et pour un des deux simple.**

**Le joueur disputant le simple du 1<sup>er</sup> tour ne peut disputer celui du 2<sup>ème</sup> tour.**

Les féminines peuvent venir de différentes associations au niveau Départemental.

**REMARQUE** : Pour le décompte des points : 1 point par partie gagnée, à 3 points le match est gagné.

# 03/ PROGRAMME



Pour les accompagnants samedi matin le marché de Vienne est le 3<sup>ème</sup> plus important de France.

Vienne ville Gallo-Romaine avec de très beaux monuments : temple, théâtre antique, cathédrale etc....

## / VENDREDI 13 SEPTEMBRE

A partir de 17h00, réception des équipes au boulodrome

19h30 **Buffet froid offert à tous les participants (joueurs et accompagnateurs)** par la Boule de l'Amballon sous réserve de l'inscription avec la fiche réservation repas dans les délais impartis.

## / SAMEDI 14 SEPTEMBRE

08h00 ¼ de finale de chaque catégorie

13h00 Repas sur place

14h30 ½ finale de chaque catégorie

14h45 Complémentaire en quadrette, Coupe de la Ville

## / DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

08h00 Finales toutes catégories

8h à 10h Parties en « triplète et en simple »

8h à 10h Demi-finales complémentaire

10 h 30 à 12 h 30 Partie en doublettes et en simple

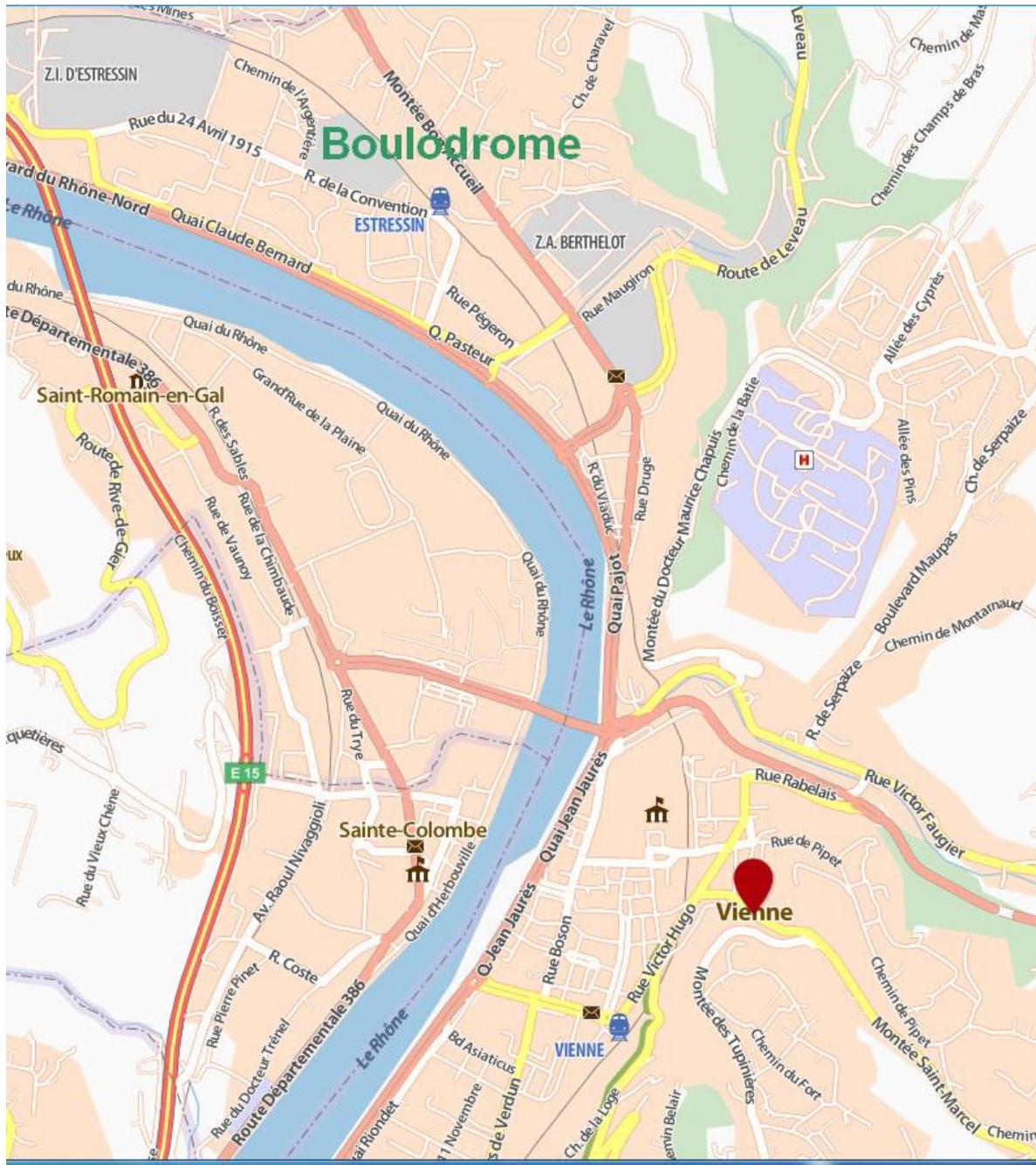
10 h 30 à 12 h 30 Finale coupe de la ville

13h00 Repas sur place

14h30 Annonce du palmarès et récompenses

**Un vin d'honneur sera offert à l'issue de l'annonce du palmarès le dimanche 15 septembre vers 14 h 30 en présence des personnalités et des responsables**

# 04/ PLAN D'ACCES



# 05/ LISTE DES HÔTELS

Cette liste est indicative et n'engage pas l'organisateur,

**Hôtel 1ère Classe LYON SUD :**

19, Chemin des Mines 38200 VIENNE 04 74 31 74 60  
A 500 m du Boulodrome Confort modeste

**Hôtel Restaurant Le Reventel :**

555 RN7 Saint Christ 38121 REVENTIN VAUGRIS 04 74 78 83 50  
à 6 kms

**Hôtel de la Poste :**

47, cours Romestang 38200 VIENNE 04 74 85 02 04  
à 2 kms

**Hôtel IBIS Budget :**

Cours de Verdun, Place Camille Jouffray 38200 VIENNE 04 74 57 82 01  
à 2 kms

**Hôtel 1ère Classe :**

Zone de Charnevaux, 38 Chasse Sur Rhône 0 892 707 260  
à 8 kms

**Hôtel Formule 1 :**

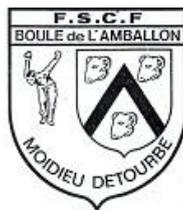
Chasse sur Rhône 1, Avenue Frédéric Mistral 0 891 705 279  
à 8 kms

**Hôtel Campanile :**

Rue Pasteur Chasse sur Rhône 04 78 07 03 04  
à 8 kms

**Hôtel et Restaurant La Ferme à André :**

2, Montée Hôtel de ville 38440 Saint Jean de Bournay 04 74 87 75 82  
à 20 kms



# 06/ QUESTIONNAIRE SPORTIF

A compléter et à retourner impérativement avant le 31 août 2019, **accompagné du chèque d'un montant de l'engagement (20€ pour les 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, vétérans et féminines)** à l'ordre de la FSCF à adresser à :  
**Monsieur Christian Faure – 1 Impasse Albert Londres – 42230 Roche la Molière.**

<b>NOM et ADRESSE de la SOCIETE QUALIFIEE</b>	
<b>COMITE DEPARTEMENTAL</b>	
<b>CATEGORIE</b>	VETERAN – 3 <sup>ème</sup> DIVISION – 4 <sup>ème</sup> DIVISION – FEMININE (*)
<b>NOM – PRENOM :</b>	<b>N° de LICENCE :</b>
1-	
2-	
3-	
4-	
5-	

Toute correspondance relative à ce déplacement doit être adressée au Chef d'Equipe.

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>☎</b>

## OBSERVATIONS :

ATTENTION : la tenue doit être uniforme pour les joueurs d'une même équipe, avec au minimum un haut identique (polo, chemise). Les équipes qui ne rempliraient pas ces conditions seraient éliminées dès la 1<sup>er</sup> partie et ne pourraient prétendre à un dédommagement quel qu'il soit.

<b>Fait à</b>	<b>le</b>
<b>Signature du responsable :</b>	

(\*) Rayer les mentions inutiles

# 07/ RESERVATION REPAS

A retourner impérativement **avant le 31 août 2019** dernier délai à :

**Jean Claude VALENTIN**

21 Rue Joseph Brenier

38200 VIENNE

**Chèque libellé à l'ordre de : La Boule de l'Amballon**

ASSOCIATION :

DEPARTEMENT :

CATEGORIE :

EQUIPE (Nom et Prénom du Chef d'équipe) :

EXPEDITEUR :

TELEPHONE :

EMAIL :

Buffet froid à 19h30 - Vendredi 13 septembre			
Nombre de participants		GRATUIT	=
Repas du midi - Samedi 14 septembre			
Nombre de repas joueurs		16,00 €	=
Nombre repas accompagnants		16,00 €	=
Repas du midi - Dimanche 15 septembre			
Nombre de repas joueurs ( <i>pour les équipes qualifiées, repas pris en charge par la commission nationale</i> )		0 €	////////////////////
Nombre repas accompagnants		16,00 €	=
TOTAL			

Numéro du chèque joint :

Règlement par chèque (bancaire ou postal). Libellé à l'ordre de **La Boule de l'Amballon** à joindre avec la réservation

Fait à

le

Signature du responsable :

Révéler la passion qui vous anime !



Fédération Sportive et Culturelle de France ■ 22, rue Oberkampf ■ 75011 Paris  
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65 ■ [fscf@fscf.asso.fr](mailto:fscf@fscf.asso.fr) ■ [www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)